

COMMUNIQUE DE PRESSE – 25 novembre 2024

Vague 1 - Baromètre 2024 de l'entreprise de demain

**8 salariés sur 10 se disent intéressés à l'idée de travailler dans une Scop,
et 1 salarié sur 2 envisage de créer une Scop.**

**Des résultats qui soulignent l'attractivité du modèle coopératif
pour les salariés !**

A l'occasion des 140 ans des sociétés coopératives, la Confédération générale des Scop et des Scic dévoile la 3^{ème} édition du Baromètre de l'entreprise de demain réalisée par OpinionWay.

Des résultats qui mettent en lumière la pertinence du modèle Scop qui séduit par ses valeurs et son image positive, même s'il reste encore à faire en matière de notoriété.

“ Notre baromètre révèle un paradoxe très instructif : le modèle séduit et répond à un idéal pour les salariés, les dirigeants pour leur part sont près d'un tiers à se dire prêts à transformer leur entreprise en Scop, ce qui est énorme. Ils disent aussi, salariés et dirigeants confondus, qu'ils ne sont pas suffisamment informés. Alors que nous célébrons les 140 ans de notre Mouvement, ces chiffres nous confortent dans la nécessité de poursuivre le travail engagé pour mieux faire connaître cette solution aux dirigeants d'entreprise, et renforcer le financement des reprises pour lesquelles les salariés sont les investisseurs qui prennent le plus de risques. ”, explique Fatima Bellaredj, déléguée générale de la CG Scop.

“Le Mouvement des Scop et des Scic est pleinement actif et déploie des formations, des campagnes de communication, accompagnement des salariés et solutions de financements grâce aux outils dont il s'est doté. Mais pour accomplir un changement d'échelle, il faut la volonté politique d'aller plus loin ... et nous avons des propositions à partager ! ”, ajoute Jacques Landriot, président de la CG Scop.

Le modèle Scop : un idéal pour les salariés...

Les Sociétés coopératives et participatives (Scop) suscitent un réel engouement parmi les salariés : **79 % d'entre eux se disent intéressés à l'idée de travailler dans une Scop.**

Plusieurs éléments expliquent cette attractivité :

- **Le partage des bénéfices** arrive en tête, cité par 51 % d'entre eux.
- **Les valeurs humaines**, perçues comme centrales dans la gouvernance des Scop, sont également un facteur clef, attirant 39 % des salariés.
- **La participation aux décisions de l'entreprise** séduit 37 % des répondants, qui aspirent à jouer un rôle actif dans la stratégie de leur entreprise.
- Enfin, 37 % des interviewés voient dans les Scop une opportunité de **contribuer directement à la réussite de leur organisation.**

De même, **50 % des salariés envisagent de créer une Scop** (+2 % vs 2022, +5 % vs 2020).

.... et un tiers des dirigeants prêts à transformer leur entreprise en Scop

Les dirigeants sont 55 % à envisager de travailler un jour au sein d'une Scop, et surtout 36 % à envisager d'en créer une. **Ils sont même 31 % à envisager de transformer leur entreprise actuelle en Scop** (-2 % vs 2022).

Les défis à cette transition pour les dirigeants portent sur des sujets considérés comme complexes, à savoir l'évolution vers une **gouvernance partagée et le partage des dividendes** (67 %) ainsi que le

changement de statut en Scop sur les plans administratif et juridique. Ce dernier est mentionné par 37 % des dirigeants, avec une hausse notable de 20 points par rapport à 2022.

Un modèle qui séduit par ses valeurs et son image positive

Les Scop sont largement associées à des valeurs positives, notamment sur le plan humain.

- Ainsi, **87 % des salariés et 81 % des dirigeants jugent que les Scop inspirent confiance**.
- 76 % des salariés et 89 % des dirigeants les associent à la solidarité (30 % des salariés et 39 % des dirigeants), l'équité (26 % et 35 %) ou l'engagement (24 % et 31 %).
- Les valeurs éthiques et sociales sont également mises en avant par 59 % des salariés et 64 % des dirigeants. Des notions comme la transparence (25 % et 26 %) et le respect (18 % et 25 %) sont citées.
- Les valeurs stratégiques et de croissance sont un peu plus en retrait à 35 % et 37 % avec néanmoins la valeur de confiance citée par plus d'un quart des deux groupes (26 % et 28 %).

Les Scop sont particulièrement bien perçues sur plusieurs aspects :

- **La création d'emplois** : 85 % des salariés (-4pts par rapport à 2022) et 80 % des dirigeants (-1pt) estiment que les Scop peuvent contribuer à la création d'emplois en France.
- **La rentabilité** : 83 % des salariés (+3pts) et 75 % des dirigeants (-2pts) considèrent que les Scop sont rentables.
- **La compétitivité** : 82 % des salariés (stable) et 79 % des dirigeants (stable) jugent que les Scop sont compétitives
- **La pérennité** : 79 % des salariés (-1pt) et 80 % des dirigeants (+2pts) pensent que les Scop sont pérennes.

...mais encore beaucoup à faire en termes de notoriété

Le Baromètre de l'entreprise de demain met en évidence un manque de connaissance des Scop chez les dirigeants par rapport aux salariés.

Alors que 67 % des salariés sont familiers avec le concept des Scop, ce taux chute à 57 % chez les dirigeants, révélant une baisse de -6 % par rapport à 2022. Cette méconnaissance est plus marquée chez les dirigeantes (50 %) par rapport à leurs homologues masculins (66 %).

Pour mieux faire connaître ce modèle d'entreprise et ses nombreux avantages, il est essentiel de renforcer nos actions de communication et de sensibilisation, d'autant plus que 80 % des salariés qui ont déjà entendu parler des Scop ne se sentent pas suffisamment informés et les trois-quarts d'entre eux souhaiteraient en savoir plus (75 %).

Les Scop : le modèle de l'entreprise de demain ?

Les résultats du baromètre confirment le potentiel des Scop pour contribuer à une économie plus durable et inclusive. D'ailleurs, **88 % des répondants estiment que les Scop devraient être davantage prises en compte par le gouvernement**. En effet, une large majorité de salariés (86 %, -4pts) et de dirigeants (79 %, +5pts) seraient favorables à ce que le modèle Scop prenne de l'importance par rapport à l'économie classique.

Selon eux, certains atouts des Scop pourraient jouer un rôle clef dans la réindustrialisation de la France. Parmi ceux-ci, on retrouve :

- **La maîtrise des savoir-faire industriels** par les salariés (citée par 46 % des salariés et 52 % des dirigeants)
- **La connaissance approfondie de l'environnement économique local** (37 % et 38 %), renforcée par **l'ancrage territorial des Scop** (36 % et 44 %)
- **La capacité d'innovation** (32 % et 40 %) ainsi que **l'indépendance** dans la prise de décision (29 % et 40 %) sont également considérées comme des atouts majeurs.

Note méthodologique

Le Baromètre sur l'entreprise de demain, réalisé pour la CG Scop, est destiné à comprendre et analyser les perceptions et attentes des salariés et dirigeants français face aux évolutions du monde du travail et à identifier leurs convergences et divergences sur « l'entreprise de demain ». La troisième édition de ce baromètre a été réalisée auprès de salariés du secteur privé et de dirigeants d'entreprises privées, en interrogeant deux échantillons :

- Un échantillon de 1 016 personnes, représentatif de la population des salariés français travaillant dans des entreprises de 1 salarié ou plus. Cet échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération, de région de résidence, de taille et de secteur d'activité.
- Un échantillon de 500 dirigeants, représentatif des entreprises comptant 1 salarié ou plus. Cet échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de région d'implantation, de taille et de secteur d'activité.

Les interviews des salariés ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview), du 19 au 25 septembre 2024.

Les interviews des dirigeants d'entreprises ont été réalisées par téléphone du 16 septembre au 9 octobre 2024.

A propos de la CG Scop

La Confédération générale des Scop et des Scic, aussi appelée le Mouvement Scop, est le porte-parole des 84 294 salariés des Scop, Sociétés coopératives et participatives, et Scic, Sociétés coopératives d'intérêt collectif, auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux. Elle a pour mission de coordonner et d'animer le réseau de 4 495 sociétés coopératives, présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 4 fédérations de métiers (BTP, industrie, communication, CAE). Les Scop et les Scic s'inscrivent pleinement dans l'économie sociale et solidaire et le Mouvement propose un service complet aux structures adhérentes et porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

les-scop.coop

Contacts presse

Agence Shadow communication

Pierre Ananou - pananou@shadowcommunication.fr - 06 10 63 66 61
Karima Doukkali - karimadoukkali@shadowcommunication.fr - 07 77 36 64 10
Aurélie Vinzent - aurelievinzent@shadowcommunication.fr - 06 58 66 80 49